

Règlements officiels des Courses de bazous d'Issoudun

Courses 2 et 16 février 2025

Prix :

15\$ pour le spectateur (incluant les coureurs), enfants de 0 à 12 ans gratuit.

10\$ de plus pour courser (25\$ total avec le prix d'entrée pour les coureurs).

Table des matières :

- 1- Pré-Inscription des coureurs
- 2- Préparation des bazous
- 3- Inscription des bazous le jour de la course
- 4- Règlements des courses
- 5- Drapeaux

Bourses :

- 50\$ pour la première position de chaque course
- 40\$ pour la deuxième position de chaque course
- 30\$ pour la troisième position de chaque course

1. Pré-Inscription des coureurs

1.1 Aucune inscription ne sera prise avant le mois de janvier. À partir de janvier, vous pouvez vous inscrire à la première date de course. De préférence par internet sur evenementmotorise.com. Il est également possible de vous inscrire par téléphone au 418-571-8994.

1.2 Après la première date de course, vous devrez vous **réinscrire** si vous souhaitez participer à la deuxième date de course. La méthode est la même. Donc, pour courser dans les 2 courses, vous devez vous inscrire **à deux reprises**.

1.3 Pour participer aux courses de bazous d'Issoudun, le participant ou coureur doit obligatoirement avoir au moins 18 ans et avoir en sa possession un permis de conduire

valide, sans restriction. Le permis sera vérifié lors de l'inscription du bazou, le jour des courses.

2. Préparation des Bazous

2.1 Les responsables de l'inspection des bazous vérifieront et feront enlever tout ce qui est en trop. Ceci a pour but de minimiser les déchets à ramasser par les bénévoles après l'événement. Les véhicules qui n'ont pas été modifiés selon les directives des inspecteurs ne seront pas admis sur le rond.

2.2 Les lumières, cap de roues, moulures, pare-chocs de plastique avant et arrière, miroirs, coussins gonflables et tout objet pouvant facilement se détacher du véhicule devra être enlevé.

2.3 Le brazage (renforcement) du véhicule n'est pas obligatoire. Il est interdit de brazer sur les côtés extérieurs du véhicule, sauf exception (voir section 2.7). Si un brazage est fait à l'avant ou à l'arrière du véhicule, il doit être dissimulé derrière une buche ou une pièce de bois solide et fixée solidement. La partie en contact avec les autres bazous doit donc être de la carrosserie ou bumper d'origine ou une pièce de bois/buche.

2.4 Tout ce qui est dans l'habitacle du bazou pendant la course doit être solidement attaché.

2.5 Le réservoir de carburant doit être sécuritaire et bien fixé.

2.6 Le véhicule doit avoir un pare-brise complet ou une grille. Si une grille est utilisée, le conducteur devra obligatoirement porter un casque de type « full-face » avec visière.

2.7 Le renforcement de la porte du conducteur est permis à l'intérieur. Pour l'extérieur de la porte, une protection de métal est permise. Elle doit être fixée solidement de façon à ne pas pouvoir se détacher en partie ou en totalité du véhicule. L'épaisseur maximale de la protection est de 2po et ne doit pas dépasser de plus de 3po l'avant et l'arrière de la porte. Aucune arête tranchante ne sera acceptée. L'objectif est de protéger le conducteur et non de renforcer le véhicule. Les extrémités de la protection doivent faciliter le glissement.

Lors de l'inspection des bazous, les inspecteurs vont juger si le renforcement de la porte est accepté ou non. Si le renforcement est refusé, il devra être enlevé pour pouvoir participer aux courses.

2.8 La largeur du bazou ne doit pas dépasser la largeur normale du véhicule. Le renforcement de la porte du conducteur (section 2.7) ne fait pas partie de cette limite.

2.9 Seul les véhicules avec un moteur à combustion à essence ou DIESEL sont autorisés. Aucun véhicule fonctionnant au propane, à l'hydrogène, à l'électricité, hybride ou autre mode de propulsion ne sera accepté.

2.10 Pneus : Aucun pneu à clou n'est accepté. Aucun crampons ou chaîne n'est accepté.

2.11 Aucun radiateur n'est permis à l'extérieur du véhicule. Le capot est obligatoire pour la sécurité des spectateurs.

2.12 Les freins doivent être fonctionnels. Un véhicule peut être refusé si les responsables de l'inspection jugent que le véhicule n'a pas assez de puissance de freinage.

2.13 Les véhicules dont le système 4 x 4 ou la traction intégrale est fonctionnel ne sont pas acceptés.

2.14 Numéro : Ne pas mettre de numéro sur la carrosserie du véhicule, sauf sur le toit. Il est fortement recommandé de mettre son numéro sur une pancarte lisible noir sur blanc ou rouge sur blanc. Les tours ne sont pas comptés pour les véhicules dont le numéro est difficile à lire. Les juges peuvent ne pas accepter un véhicule dont le numéro porte à confusion avec un autre numéro.

2.15 Tout véhicule qui présente un risque entraînera une expulsion automatique de la course. Le véhicule ne sera pas autorisé à courir tant qu'il présentera un danger.

3. Inscription des bazous le jour de la course

3.1 Les coureurs préalablement inscrits par téléphone, doivent aller payer leur inscription au camion des inscriptions en avant-midi, le plus tôt possible. Ils devront faire vérifier leur permis de conduire par la même occasion.

4. Règlements des courses

4.1 Le Casque est obligatoire.

4.2 Le conducteur doit être en état de conduire un véhicule à moteur. Une personne présentant des signes d'une incapacité à conduire de façon sécuritaire ne sera pas autorisée à conduire.

4.3 L'annonceur nommera les numéros des prochains bazous à se présenter à l'entrée du rond.

4.4 Le responsable du départ place les véhicules selon l'ordre établi par les juges.

4.5 Le véhicule ne sera pas accepté sur le rond de course si l'inscription n'est pas payée ou si le conducteur n'a pas de bracelet. Le bracelet doit être intact. S'il ne l'est pas, le conducteur doit se présenter sans tarder au camion des inscriptions pour le remplacer, avec son permis de conduire.

4.6 La course débute et prend fin selon les indications des drapeaux. Voir la section 5. Drapeaux.

4.7 La course sera terminée lorsque les 3 premiers véhicules auront complété 8 tours.

4.8 Durant la course, les contacts sont autorisés partout sauf la porte du conducteur. Lorsque votre véhicule se dirige vers la porte d'un conducteur, vous devez appliquer les freins immédiatement et tenter de diriger votre véhicule ailleurs.

5. Drapeaux

Drapeau **vert** : Départ de la course.

Drapeau **rouge** : Arrêtez votre véhicule immédiatement et demeurez à cet endroit. Aucun dépassement n'est permis. Les juges vous feront replacer au besoin.

Drapeau **blanc** : Indique au conducteur en première position qu'il lui reste un tour à faire.

Drapeau à **damier** : Indique la première position. Il est remis au gagnant de la course.

Drapeau **noir** : Indique au coureur pointé qu'il est en faute.

*Si vous êtes pointé par un drapeau noir :

1^e fois : Il vous reste une chance; continuez en faisant attention à votre conduite.

2^e fois : Sortez du rond avec votre véhicule par la sortie. Un responsable vous demandera de lui remettre votre bracelet. Si quelqu'un de votre entourage veut courser avec votre véhicule à la prochaine course; il doit avoir un bracelet ou aller s'en acheter un au camion des inscriptions.

NOTE : Les juges se réservent le droit d'expulser un coureur dont le comportement serait inacceptable à n'importe quel moment.

Révisé et approuvé en réunion le 21 novembre 2024.